



Droit et éthique des affaires publiques

Descriptif

- Introduction au droit et à l'éthique des affaires publiques
- Définir, détecter et prévenir les conflits d'intérêts
- Définir et lutter contre l'influence abusive
- L'encadrement du lobbying : de la conformité bureaucratique à l'opportunité stratégique
- La conformité des acteurs publics et privés avec leurs obligations de prévention de la corruption

En bref

Crédits ECTS : 3.0

Année : 4 | Quatrième année

Mode de validation : Examen terminal écrit

Contacts

Responsable(s)

Kévin Gernier

kevin.gernier@transparency-france.org

Objectifs

- Savoir être en conformité avec les obligations s'appliquant :
 - Aux lobbyistes (déclarations HATVP et déontologie)
 - Aux agents publics (Prévention des conflits d'intérêts, autorisation préalable à la mobilité public/privé)
- Disposer d'une culture juridique de base sur les délits d'atteinte à la probité (droit pénal) et les obligations légales de prévention de la corruption (« compliance »)